

suivi psychothérapeutique a été révisée en 2009 par le Tribunal fédéral (BGE 137 I 86) suite à une condamnation de la Suisse par la Cour européenne des droits de l'homme. Il n'est pas recevable que des professionnels du domaine chirurgical présentent des dispositions juridiques de manière imprécise et caduques.

Il nous semble également important de relever que nous aurions apprécié que les auteurs précisent que le mode de prise en charge qu'il et elles décrivent est celui adopté par l'institution à laquelle il et elles sont rattaché-e-s, soit le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV). D'autres prestataires, dans le secteur privé ou dans d'autres institutions telles que l'hôpital universitaire de Zurich, appliquent des dispositions différentes. Il n'existe à l'heure actuelle pas de procédure unique de parcours dans le cadre d'une transition de genre en Suisse. A nos yeux, cette diversité d'approche devrait être signalée.

Pour toutes ces raisons, nous considérons la publication de cet article comme peu heureuse et équivoque. Les publications présentant la thématique transidentitaire de manière erronée et/ou inadéquate ont un impact négatif réel sur les personnes concernées, et participent à perpétuer la méconnaissance et à invisibiliser les progrès les plus récents.

Ainsi, alors que le *Forum Médical Suisse* a fait paraître peu auparavant un article globalement de qualité sur la prise en charge des personnes en transition de genre («De la transsexualité à la dysphorie de genre», *Forum Med Suisse* 2014;14(19):1), nous réitérons nos regrets suite à ce second article. Nous souhaitons vous encourager à examiner la pertinence, la validité et le sérieux de vos futures publications avec la plus grande rigueur, afin de garantir la qualité de l'information transmise ainsi que la réputation du *Forum Médical Suisse*.

En espérant que ce courrier retiendra toute votre attention, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Henry Hohmann

---

Coprespondance:

Henry Hohmann

President Transgender Network Switzerland

CH-8000 Zürich

info[at]transgender-network.ch

www.transgender-network.ch

---

### Réplique

Madame, Monsieur,

Nous avons bien pris note des courriers adressés en réponse à notre article «La chirurgie de réassignation sexuelle, de l'ignorance au préjugé». Nous vous en remercions. Cette discussion entre les différents professionnels de santé autour du thème de la dysphorie de genre nous paraît essentielle. C'est d'ailleurs l'enjeu de la présente réponse.

En préambule, nous souhaitons témoigner de notre reconnaissance envers les auteurs pour leurs précisions concernant la terminologie et les références concernant le suivi psychiatrique et psychologique des patients en question. Nous regrettons d'avoir utilisé des anciens standards en guise d'introduction. Notre article reprend néanmoins des notions qui avaient été écrites de manière conjointe avec les professionnels concernés lors d'un précédent article paru dans ce même journal (La chirurgie de réassignation sexuelle dans le cadre des troubles de l'identité de genre. *Forum Med Suisse* 2011;11(4):58–64). Nous nous appliquerons à ne plus en faire usage.

Notre article avait pour seul objectif de présenter le travail chirurgical que nous effectuons afin de lutter contre les préjugés que nous entendons quotidiennement dans notre pratique chirurgicale et au sein de notre contexte de travail à Lausanne.

En effet, malgré nos imprécisions quant aux termes utilisés pour traiter ces préjugés et peut-être notre manque d'outils conceptuels adéquats en la matière, la motivation première de notre article est liée à de nombreuses situations que nous recevons en consultation pré-chirurgicale auxquelles nous sommes seuls à faire face. Et c'est bien à propos de ces questions plus particulières que nous espérons aussi vous entendre: certains de nos patients hésitent encore concernant leur transformation. D'autres éprouvent un regret post-opératoire. Nous avons nos explications, reste que ces doutes s'immiscent dans notre geste chirurgical, qui, lui, est irréversible. Nous devrions pouvoir satisfaire au mieux nos patients en leur proposant uniquement nos compétences chirurgicales. Ceci devrait aller de paire avec une prise en charge multidisciplinaire et régulière des cas. Conscient qu'il ne revient à aucune des disciplines de prendre une décision à la place du patient, nous demandons à ce que thérapeutes en psychiatrie référents pour ce domaine précis d'application et chirurgiens puissent travailler en plus régulière et étroite collaboration. Ainsi, nous arrivons à la même conclusion que vous, à savoir qu'il est urgent de mettre en place un réseau national de prise en charge multidisciplinaire et incluant des chirurgiens afin de suivre correctement et de manière globale ces patients et d'être à même de soutenir celles et ceux qui font le choix de la chirurgie.

En espérant que ce courrier permette de clarifier notre manuscrit, nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations les plus distinguées.

Olivier Bauquis

---

Correspondance:

Dr Olivier Bauquis

Service de chirurgie plastique et de la main

CHUV

CH-1011 Lausanne

Olivier.Bauquis[at]chuv.ch